

Le Stéphanois

JUIN 2021 43^{IÈME} VOLUME N°6

ORGANISME

CONCOURS DE
DÉCORATION P. 35

EMBELLISSEMENT

MON POTAGER
3^{IÈME} PARTIE P. 12

Joyeuse fête des pères

819 299-3858
lestephanois@cgocable.ca
www.lestephanois.ca



Bonne fête
nationale!

Photographie de
Katie E



Alex Raiche

Alex Raiche - adviseur technique
alex@duplessismecanique.com
txt : 819.979.1035

DUPLESSIS MÉCANIQUE

pare-brise - mécanique - alignement - démarreur à distance

819.535.5535

1081 Principale, St-Étienne-des-Grès, Qc, G0X 2P0



ORGANISMES

AFÉAS St-Étienne-des-Grès
Christiane Caron, 535-6483

AFÉAS St-Thomas-de-Caxton
Thérèse Lesieur, 376-0770

Âge d'Or Saint-Étienne
Réjean Aubry, 535-3546

Âge d'Or Saint-Thomas
Liette Lamy, 296-3285

Al-anon
Salle communautaire lundi - 20 h

Baseball mineur
Marcelyn Ricard, 609-1669

Centre d'éducation populaire
Claudia Boisvert, 299-3859

Centre de la petite enfance
Marie-France Hamel, 844-270-5055

Chorale
Gérard Bourassa, 535-9820

Club Optimiste
819 609-5580

Comité pers. seules et malades
CAB Laviolette, 378-6050

Coop-santé Les Grès
Danielle Carbonneau, 695-1025

Croix-rouge
Gilberte St-Pierre, 374-2774

Développement et paix
Caroline Young Grenier, 535-6170

École Ami-Joie-et-Des-Grès
France Beaudry, 840-4322

Équipe de Vie Communautaire (EVC)
Andrée P. Bournival, 535-3506

Eurêka recherche sauvetage
Pierre Vallée, 535-7166

Fondation services de santé Les Grès
José Estevan, 535-3035

Le Stéphanois (journal)
Amina Chaffai, 299-3858

Urgence 911 Info-santé 811

Ligue de quilles
Diane Désaulniers, 535-7197

Ligue de balle amicale
Steeve Blais, 535-9154

Marguilliers Saint-Étienne
Guy Lebrun, 535-2411

Mouvement Scout
299-3832 - poste 3214

Noël du pauvre
Andrée B. Plourde, 535-3506

O.M. Habitation
378-5438

Ouvroir
France Samson, 489-1298

Paroisses catholiques
Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, 655-0190
Saint-Étienne-des-Grès, 535-3116
Saint-Thomas-de-Caxton, 296-3875

Premiers répondants
Éric Martel, 448-6958

Prévention suicide
Ligne d'intervention, 379-9238
Ligne Jeunesse, 691-0818

Rosaire mensuel (comité marial)
Denyse Lampron, 535-3174

Service des loisirs
Ghislain Dupont, 371-7583

Soccer
Marc Pilon, 299-3832 - poste 3219

Société canadienne du cancer
Marcel Mélançon, 535-3707

Société d'histoire Saint-Étienne
René Duplessis, 535-3146

Société St-Jean-Baptiste
Marc Bournival, 535-3298

Taekwon-do
Danielle Pelissier, 535-7166

Viactive Stéphanoise
Lise Phaneuf, 535-2452

Ferme
Ferme Éthier, 376-8062

Fosses septiques
- Claude Grenier, 535-7100
- Test-Eau-Sol, 840-6777

Garage
- Duplessis mécanique, 535-5535
- JM Grenier auto, 535-2067

Immobilier
- Remax Nancy Aubry, 373-7140
- Remax Patrick Lynch, 699-8882

Médecins
Clinique médicale Les Grès, 535-6512

Municipalité
Hôtel de ville, 299-3832

Notaire
Clermont Julie, 535-5513

Optométriste
Centre visuel Les Grès, 376-8886

Pharmacie
Daniel Deschênes, 535-6500

Services financiers
Desjardins Caisse de l'Ouest de la Mauricie, 535-2018

Transport Excavation
- Les Entreprises Steve Allard, 996-0920
- Rolland Bouchard, 535-2177

ANNONCEURS ANNUELS

Arpenteur-géomètre
- Brodeur L'Heureux Durocher, 538-2515
- Géomatique BLP
Trois-Rivières, 378-7557
Shawinigan, 536-0833

Boucherie
J.-C. Fortin, 535-3114

Café-Restaurant
Café du Marché, 655-0344

Chiropratique
Audrey Corriveau, 535-9148

Coiffure
Pose Coiffure Chantal Béland, 379-8328

Construction
Maçonnerie Cartier inc., 694-4593

Dentiste
Marie-Claude Bonin, 535-6868

Dépanneur
Dépanneur Crevier, 535-9137

Député
- Simon Allaire, 228-9722
- Yves Perron, 296-3971

Ébénisterie
Design Max, 244-2364

Épicerie
Marché Bonichoix, 535-3115

TARIFS 2020	ANNÉE	6 MOIS	1 MOIS
-------------	-------	--------	--------

1 page 193mm x 254mm	1 235 \$	825 \$	185 \$
-------------------------	----------	--------	--------

1 demie page 193mm x 125mm	755 \$	500 \$	110 \$
-------------------------------	--------	--------	--------

1 tier de page 193mm x 83mm	530 \$	350 \$	80 \$
--------------------------------	--------	--------	-------

1 quart de page H - 193mm x 63mm V - 95mm x 130mm	430 \$	290 \$	65 \$
---	--------	--------	-------

Carte d'affaires 95mm x 50mm	285 \$	195 \$	45 \$
---------------------------------	--------	--------	-------

Publicité payable avec la commande.

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé.

ABONNEMENT ANNUEL <i>par la poste</i>	42 \$
---------------------------------------	-------

DATE DE TOMBÉE	Textes et annonces au plus tard le	7 DU MOIS
----------------	------------------------------------	-----------

Soit en les expédiant à l'adresse suivante :
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Soit par courriel : lestephanois@cgcable.ca



2 000 copies

Le Stéphanois inc., journal communautaire mensuel administré et conçu par des bénévoles, est distribué par la poste à tous les résidents de Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : zyfora

JOURNAL MEMBRE DE

LE STÉPHANOIS REÇOIT LE SUPPORT DE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente, Amina Chaffai
Vice-présidente, Julie Clermont
Secrétaire, René-J. Lemire
Trésorier, Claude Granger
Administratrice, Marie-Ève Magny

RÉDACTION

Comité :
Amina Chaffai,
Julie Clermont,
René-J. Lemire

Chroniqueurs :
Denis Boisvert
Amina Chaffai
Julie Clermont
René Duplessis
René Grenier
Dani Guilbert
Reporter :
René Grenier,
299-3858

PRODUCTION

Coordination, Amina Chaffai, 299-3858
Direction graphique, Suzanne Boulanger
Correction, Louise Lacroix
Publicité, vente, Amina Chaffai
Distribution, Georges Blais
Webmestre et support informatique,
Michel J. Côté, lestephanois@cgcable.ca

COLLABORATEURS(TRICES) AU PRÉSENT NUMÉRO

Louise B. Germain, Rose Marie C. Bourassa, Lise Courteau, Jean-René Duplessis, Les ÉVC, Gilles Grenier, Daniel Isabelle, Gilles Isabelle, Louise Lacroix, Guy Lebrun, Geneviève Massicotte, Andrée P. Bournival, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée, Caroline Young



MOT ÉDITORIAL

Le défi de la relève

PAR AMINA CHAFFAÏ, PRÉSIDENTE

Les temps sont durs pour toutes les organisations bénévoles. La complexité du financement, les obstacles de la pandémie, le manque de disponibilité, et par-dessus tout, le défi de la relève, sont au cœur de la réflexion de l'action bénévole.

Les organismes communautaires, culturels et sociaux, éprouvent tous des grandes difficultés à recruter de nouvelles personnes. On remarque que ce sont les mêmes personnes qui se retrouvent dans plusieurs organisations, d'où l'expression consacrée dans le milieu du bénévolat les TLM (Toujours les mêmes). Votre journal, le Stéphanois n'y échappe pas.

Né d'une initiative citoyenne en décembre 1978, ce mensuel d'une quarantaine de pages est membre de l'AMECQ et il est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Une aide financière de ce dernier ainsi que la vente d'espaces publicitaires permettent de boucler le budget de production du journal. Grâce au travail de reporters, de rédacteurs et de directeurs, tous bénévoles, on y diffuse des sujets produits par et pour notre communauté, selon les intérêts qui nous préoccupent et à prix abordable. Cet engagement permet la livraison gratuite du Stéphanois dans les foyers et commerces de St-Étienne-Des-Grès et de St-Thomas-de-Caxton chaque mois.

Concernant la mission, nous avons toujours mis de l'énergie et de la constance afin de faire part à nos lecteurs de ce qui se passe chez nous, de transmettre les nouvelles des organismes et des comités dédiés à différentes causes communautaires, sportives, caritatives et sociales. Le travail des comités de rédaction, de production, de correction, de distribution, de mise en page ainsi que la transmission via Internet, permettent de diffuser les événements qui se sont déroulés dans notre municipalité : festivals, expositions,

célébrations religieuses, spectacles, activités des organismes sociaux, inaugurations, lancements et autres activités culturelles, sociales et politiques.

Depuis quelques années, nous opérons avec une équipe très réduite. La charge s'en trouve plus lourde et cela finit par peser, voire décourager des bénévoles. Certains avancent en âge et souhaitent prendre une retraite moins active; d'autres souhaitent essayer une autre implication ou se consacrer à un projet personnel. C'est mon cas ainsi que celui de plusieurs membres de l'équipe. L'absence de la relève ne le permet pas car on ne veut pas laisser choir notre joyau communautaire. Un mensuel libre et indépendant que plusieurs communautés nous envient. Effectivement, s'il n'est pas pris en charge par une nouvelle équipe qui a à cœur la pérennité du Stéphanois, on risque de le voir publié moins souvent ou encore juste en version numérique. Toute l'équipe est très engagée et nous sommes disposés à accompagner une ou plusieurs nouvelles personnes pour faire le transfert des connaissances, donner de la formation. On va continuer, dans l'équipe, à assumer des tâches le temps qu'il faudra pour faciliter une belle intégration à celui ou celle qui a le goût de s'investir chaque mois. C'est très valorisant et très satisfaisant même si c'est exigeant.

La presse communautaire, sous toutes ses formes, est absolument essentielle pour rejoindre la population, particulièrement dans les milieux ruraux. C'est un instrument d'information fondamental et pertinent. Longue vie à la presse communautaire au Québec et longue vie au Stéphanois!

Pour nous contacter : lestephanois@cgocable.ca

Bonne fête nationale à tous!

LE SOMMAIRE	7	Municipalité	25	Paroles de notaire	37	Pour s'amuser
3 Mot éditorial	12	Comité d'embellissement	26	Photographie	38	Calendrier
4 Société d'histoire	13	Bibliothèque	28	Qui suis-je?	38	Les petites annonces
	15	Paroisse et communautés	31	Organismes		



Si hier m'était conté

René Alfred Noiseux, prêtre

PAR L'AUTEUR : GILLES GRENIER (1939-1993)

Quarante-huitième partie

Celui qui allait devenir le premier curé de St-Étienne, René Alfred Noiseux, a grandi dans le milieu bourgeois de Trois-Rivières, un peu à l'ombre de son oncle François, alors Grand Vicairé Général. Vers 1838, avec le secret espoir de voir leur fils devenir prêtre, Pierre et Marie Amable envoyèrent René Alfred au Séminaire de Nicolet pour lui procurer cette éducation classique, chemin nécessaire pour accéder au sacerdoce. Ils ne purent voir de leur vivant leur rêve s'accomplir. Ils moururent tous deux avant que leur fils ne prît la grande décision de suivre l'exemple édifiant de l'oncle François.

Après ses études classiques à Nicolet, René Alfred poursuivit ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. En novembre 1850, il fut ordonné prêtre. Il fut initié au ministère paroissial comme vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Québec pendant environ un an. En septembre 1851, il revient dans sa ville natale de Trois-Rivières où il occupe le poste de Vicaire à la seule paroisse du temps, Immaculée-Conception. Il travaille sous la direction du Grand Vicairé et Curé de l'époque, Monsieur Thomas Cooke qui deviendra évêque du diocèse en 1851 lors de l'érection canonique. On lui confie entre autres tâches, de s'occuper des postes éloignés qui font partie de la Paroisse et qui se développent rapidement : Les Forges St-Maurice, le Poste Des Grès, Shewenegan. Il a sans doute commencé tôt à les visiter puisque quelques années plus tard, lorsque la population de St-Étienne demande un prêtre résident, on exprime que « *tous jusqu'aux plus petits sont déjà attachés d'avance à Messire Noiseux* ».

En 1855, il est nommé vicaire à Yamachiche, poste qu'il occupa jusqu'en 1857. Même si St-Étienne demeurait légalement rattaché à Trois-Rivières, l'Abbé Noiseux continua son apostolat chez nous. Il avait d'ailleurs probablement le titre officiel de « Desservant » de la Mission de St-Étienne et des postes environnants. En 1855, c'est lui qui suit les démarches pour le choix du site de la future chapelle et qui guide les Stéphanois dans leur entreprise de construction. Il célèbre le culte divin chez nous pour une première fois en 1856.

En 1857, il devint prêtre résident chez nous. Il est curé de St-Étienne même si la paroisse n'est pas officiellement érigée civilement et canoniquement. C'est à ce moment qu'il commence à tenir des registres. Il a toujours été apprécié même s'il a parfois connu des problèmes. Les Stéphanois ne se sont pas toujours montrés aussi généreux qu'ils l'avaient promis dans les lettres envoyées à l'Évêque lorsqu'ils demandaient un prêtre résident.

En octobre 1863, Messire Noiseux fut nommé curé de Ste-Geneviève de Batiscan. Les gens de chez nous auraient bien voulu le garder parmi eux. Des pressions ont même été faites auprès de l'Évêque à cet effet, mais sans résultat. Monsieur Noiseux demeura curé de Ste-Geneviève jusqu'à sa mort survenue le 24 avril 1894. Il allait avoir 70 ans. De 1855 à 1894, il fut également honoré du titre de Chanoine de la Cathédrale de Trois-Rivières.

Nous connaissons davantage Monsieur Noiseux en suivant son action parmi nous comme curé de 1857 à 1863 et en connaissant les événements auxquels il a été mêlé.

—
*Proposé par René Duplessis,
président*



La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne à

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Votre  gouvernement

Québec 

M A R C H É
BONICHOIX



Tirage le 1^{er} juillet



À l'achat de chaque litre de lait *Natrel*, on vous remet un coupon de tirage pour ce magnifique BBQ.



PAR ROBERT LANDRY, MAIRE

D'entrée de jeu, j'aimerais vous mentionner que le rapport des vérificateurs a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal, le 3 mai dernier, et que, en ce qui a trait à l'exercice financier de l'année 2020, ceux-ci ont confirmé un surplus de 824 456 \$. Ce surplus provient principalement de ces éléments : des revenus supplémentaires de la taxe, soit 128 768 \$, de l'aide financière reliée à la COVID-19, d'un montant de 246 526 \$ (surplus réservé), de la subvention pour le réseau routier, soit 161 906 \$ au lieu du montant habituel de 60 438 \$ (101 468 \$ de plus), de la subvention provenant du Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, d'une somme de 155 992 \$, et, enfin, de la taxe sur les droits de mutation,

d'un montant de 112 367 \$. Ces surplus servent principalement à financer les imprévus, comme cela a été le cas pour le financement des travaux reliés à l'affaissement de la côte Van Dyke, dont les coûts se sont élevés à environ 350 000 \$.

Dans un autre ordre d'idées, relativement à l'organisation de la Fête nationale des Québécoises et Québécois, le 24 juin prochain, notre directeur des loisirs travaille intensément sur ce dossier, en collaboration avec le comité de la Fête nationale et la Société Saint-Jean-Baptiste locale, afin de pouvoir offrir aux Stéphanoises et Stéphanois quelques activités, en tenant compte des consignes sanitaires émises par la Santé publique. Aussi, la direction des loisirs prépare actuellement l'organisation du camp de jour. La

municipalité désire rappeler aux Stéphanoises et Stéphanois qu'elle est toujours à la recherche de moniteurs pour combler les besoins.

Aussi, je vous annonce que nous avons reçu une demande d'un promoteur pour faire un développement résidentiel au prolongement des rues Lefebvre et Lafond. Ce projet est présentement à l'étude.

En terminant, je vous invite, Stéphanoises et Stéphanois, à prendre du temps pour bouger et faire des activités en plein air, en respectant les consignes sanitaires, afin d'alléger le quotidien en ces temps de pandémie, de passer de beaux moments en famille et de profiter du beau temps.

-

NOUVELLES DU BUREAU MUNICIPAL

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 7 avril 2021 et de la séance ordinaire du 3 mai 2021. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité à : <http://www.mun-stedg.qc.ca>

Séance extraordinaire du 7 avril 2021

- Adjudication d'une émission d'obligations au montant de 3 720 000 \$ de la Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.
- Financement des règlements d'emprunts numéros 363-2008, 352-2005, 427-2014, 417-2013, 425-2014 et 446-2018 par obligations, conformément à ce qui suit : Les obligations, soit une obligation par

échéance, seront datées du 19 avril 2021; Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 19 avril et le 19 octobre de chaque année.

Séance ordinaire du 3 mai 2021

- Adoption du rapport des vérificateurs et du rapport financier pour l'exercice 2020 présentant un surplus de 824 456 \$ de fonctionnement à des fins fiscales, tels que présentés par Mme Audrey Morin, directrice générale en certification de la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. →

- Contrat accordé et autorisation pour une affectation de surplus, d'un montant de 19 316 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour la réalisation de travaux au garage municipal situé au 700, boulevard de la Gabelle, suivant la soumission de REV-O Constructions inc., datée du 10 février 2021.
- Avis de motion est donné par Nicolas Gauthier que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement modifiant le Règlement 454-2018 sur la gestion contractuelle, et dépôt dudit projet de règlement.
- Délégation à la MRC de Maskinongé du pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurance collective et acceptation implicite d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégataire.
- Mandat de gestion confié à ASQ Consultants du regroupement régional d'assurance collective.
- Entérinement de la démission de monsieur Jean-Philippe Racine, le 22 avril 2021, à titre de pompier volontaire à temps partiel. Le conseil tient à remercier chaleureusement monsieur Racine pour ses bons et loyaux services au sein de la brigade.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 546 322 du cadastre du Québec, situé dans la zone 103, à l'effet d'autoriser la régularisation de l'implantation du garage détaché existant depuis 1985 qui empiète de plus ou moins 4,8 mètres dans la cour avant de la résidence sise au 135, rue des Braconniers.
- Nomination de M. Léo Marcotte à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, du 3 mai 2021 au 31 décembre 2022.
- Offre de trois (3) gratuités d'inscription au camp de jour 2021. Il est de plus résolu que le choix de ces trois jeunes soit fait par l'entremise du service de garde de l'école Ami-Joie-et-des-Grès selon les critères établis par l'école et par la municipalité. Il est de plus résolu qu'aux fins de préserver la confidentialité de ces jeunes, seuls le Service de garde de l'école, la directrice générale de la municipalité, la direction des loisirs et le coordonnateur du camp de jour soient autorisés à traiter ces dossiers.
- Embauche de trois (3) moniteurs à temps plein, soit : mesdames Janik Ferland Riendeau et Julianne Rivard, ainsi que monsieur Gabriel Courchesne, et ce, à compter du 28 juin 2021 jusqu'au 13 août 2021 inclusivement. Le salaire versé aux moniteurs est le salaire minimum plus un dollar, tel que spécifié à la convention collective.
- Autorisation accordée pour la signature par la présidente du Comité d'embellissement, madame Lucille Tessier Léveillé, du protocole d'entente à intervenir entre l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès, pour la fourniture d'arbres à être distribués gratuitement sur le territoire de la municipalité, le 15 mai 2021.
- Autorisation accordée pour la tenue d'un barrage routier, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds au profit de l'organisme Opération Enfant Soleil, les 29 et 30 mai 2021, de 9 h à 16 h, et ce, conditionnellement à ce que la compagnie RE/MAX de Francheville obtienne du ministère des Transports un permis d'événements spéciaux pour la tenue de cette activité.
- Proclamation, par la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, des Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2021.

Habituellement, les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale et débutent à 19 h 30. Toutefois, l'arrêté ministériel numéro 2020-074, daté du 2 octobre 2020, du ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public. C'est pourquoi la prochaine séance du conseil municipal, ainsi que toute séance subséquente, sera tenue à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Vous serez informés de tout changement, s'il y a lieu. Il est possible de visionner la séance qui s'est déroulée par visioconférence, sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : <https://mun-stedg.qc.ca/>

DATES DE LA TENUE DES SÉANCES	
7 juin	4 octobre
5 juillet	15 novembre
2 août	6 décembre
13 septembre	

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière
 pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès*

Fermeture du bureau municipal - Congés

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés les journées suivantes, en raison de la Fête nationale du Québec et de la Fête du Canada :

Le jeudi 24 juin. Le jeudi 1^{er} juillet à partir de 16 h. Le vendredi 2 juillet.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
 directrice générale et secrétaire-trésorière →*

Taxes municipales

Nous tenons à vous rappeler que le premier versement des taxes municipales était dû le 1^{er} mars dernier et que des intérêts de 11 % et une pénalité de 5 % sont applicables quotidiennement sur le versement échu.

Aussi, afin de faciliter le traitement de vos échéances et ainsi vous éviter de payer des intérêts, vous pouvez transmettre des chèques postdatés au bureau municipal. Prenez note que vous pouvez également déposer en tout temps vos chèques ou toute correspondance adressée à nos bureaux municipaux dans une boîte de dépôt installée à l'entrée arrière de l'hôtel de ville.

Un petit rappel sur les dates des prochaines échéances :
le deuxième versement, le 1^{er} juin et le troisième versement, le 1^{er} septembre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière*

Carecity, une application mobile au service des citoyens

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, dans un souci de développement durable et de réduction de l'utilisation du papier, met à la disposition des citoyens une application mobile sur téléphone intelligent, Carecity, qui lui permet d'informer les citoyens en temps réel et qui permet aux Stéphanoises et Stéphanois de signaler facilement des problématiques constatées sur le territoire.

La municipalité vous invite à vous y inscrire afin de recevoir ses avis. Pour ce faire, si vous avez un téléphone intelligent, vous devez télécharger gratuitement l'application sur la plateforme Carecity. Si vous n'avez pas de téléphone intelligent, il suffit de communiquer avec la municipalité pour remplir le formulaire d'inscription. Ainsi, vous recevrez les avis publiés par la municipalité en cas d'alertes, de signalements, d'information, etc.

Merci de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière*

Collecte des ordures 2021

Veillez prendre note que la collecte des ordures ménagères s'effectue chaque semaine depuis le 22 avril dernier jusqu'au 14 octobre 2021 inclusivement. Afin d'assurer un bon service, veuillez déposer vos matières résiduelles en bordure de la rue avant 7 heures le matin de la collecte. Le calendrier de collecte des ordures est disponible sur le site internet de la municipalité : <http://www.mun-stedg.qc.ca>

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
*Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière*

Collecte des encombrants 2021

La Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, en collaboration avec la Coopérative Gestion Phénix, a instauré une collecte d'encombrants qui a lieu une fois par mois. Inscrivez-vous gratuitement à cette collecte afin que vos encombrants soient revalorisés. Il vous suffit de téléphoner au : 819 534-9262 ou d'envoyer un courriel à : valorisationencombrants@gmail.com pour prendre rendez-vous afin que l'on vienne chercher vos encombrants. Puisque la Coopérative Gestion Phénix doit établir le circuit de la collecte en fonction du nombre de réservations, veuillez prendre note que les réservations pour la collecte des encombrants sont prises jusqu'au jeudi MIDI précédant la collecte du dernier vendredi du mois.

Prenez note que les encombrants ne doivent pas être déposés en bordure de la route, mais bien à l'abri des intempéries à proximité de la résidence. Aussi, pour une période indéterminée en raison de la COVID-19, les matelas ne seront plus ramassés lors de la collecte des encombrants.

PROCHAINES DATES DE COLLECTES

25 juin	29 octobre
30 juillet	26 novembre
27 août	31 décembre
24 septembre	

**Prenez note qu'aucun sac d'ordures ne sera ramassé à l'occasion
de ces collectes →**

Bottin des récupérateurs

Vous avez des objets dont vous ne vous servez plus? Consultez le bottin des récupérateurs pour connaître les organismes qui redonnent une deuxième vie à vos biens ou aux matériaux qui les composent sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.mrc-maskinonge.qc.ca/bottin-3rv-e>

Merci de votre collaboration.

—

*Nathalie Vallée, g. ma.,
directrice générale et secrétaire-trésorière*

Demande de permis de feu

Nous aimerions vous rappeler que si vous désirez allumer un feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'obtenir préalablement un permis de feu auprès du directeur du Service de protection des incendies ou son représentant.

Dans le but d'améliorer le service aux citoyens, les permis de feu seront remis les jeudis de chaque semaine. Vous devez prendre rendez-vous au : 819 535-6611 (boîte vocale) en tout temps. Le directeur, ou son représentant, vous contactera pour planifier un rendez-vous le jeudi suivant, afin de vérifier les lieux et de vous remettre le permis.

Il est important de prévoir votre demande.

Merci de votre collaboration.

—

*Daniel Isabelle,
directeur du Service de protection des incendies*

Rappel sur l'utilisation de l'eau

La saison estivale arrive à grands pas, ce qui rime avec le nettoyage extérieur de notre propriété. Nous tenons à vous rappeler notre participation au programme d'économie de l'eau potable et voulons porter votre attention sur quelques petits gestes pour économiser notre eau si précieuse. Voici un résumé des articles du règlement 416-2012 sur la consommation de l'eau potable qui vous aideront en ce sens.

Pour l'arrosage d'une pelouse nouvellement posée, l'obtention d'un permis est obligatoire. L'arrosage est permis aux heures déterminées par la personne responsable. Ce permis est remis pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Le remplissage complet d'une piscine avec de l'eau en provenance de l'aqueduc exige l'obtention d'un permis auprès de la personne responsable de l'application du présent règlement, laquelle personne déterminera les heures auxquelles le remplissage pourra être exécuté, et ce, seulement si les circonstances climatiques ou la réserve d'eau le permettent. Pour remettre l'eau de la piscine à un niveau normal, il faut suivre les journées et heures d'arrosage. Il est aussi interdit d'utiliser un camion-citerne en vue de remplir une piscine avec l'eau de l'aqueduc municipal.

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1^{er} avril au 30 mai de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, ou pour faire fondre la neige.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—

*Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics*

Périodes permises pour l'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles tels que gicleur, arrosoir rotatif, boyau perforé, tuyaux poreux, etc., est permis uniquement entre 20 h et 22 h les jours suivants :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les jours de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les jours de calendrier impairs.

Le citoyen dont la propriété est munie d'un système d'arrosage automatique peut arroser entre 3 h et 6 h :

- pour les numéros d'immeubles pairs, les nuits de calendrier pairs;
- pour les numéros d'immeubles impairs, les nuits de calendrier impairs.

Nous vous remercions de votre collaboration. →

—

*Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics*

Numéro d'urgence - Travaux publics

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le : 9-1-1.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application (voir l'avis publié ci-haut pour plus d'informations).

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Jean-René Duplessis,
directeur des travaux publics

Pour une piscine sécuritaire

Avant de construire, d'installer ou de remplacer une piscine ou d'ériger toute construction aidant son accès ou l'en empêchant, vous devez obligatoirement obtenir au préalable un permis de la municipalité, conformément au règlement provincial. Pour toute information, vous pouvez contacter le service de l'urbanisme.

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement

Rappel du règlement concernant la garde d'animaux

À la suite de plaintes reçues à la municipalité et par respect pour les nombreux marcheurs, cyclistes, familles et enfants circulant sur le territoire de la municipalité, nous faisons appel au bon sens et à la civilité des propriétaires de chiens. Nous vous rappelons ainsi certaines dispositions du Règlement 461-2020 concernant la garde d'animaux, applicable par la Société protectrice des animaux de la Mauricie qui en est l'autorité compétente, en vous présentant un bref résumé des articles suivants :

Article 9 : « [...] nul ne peut garder plus de deux chiens [...] ».

Article 22 : « Le gardien d'un animal doit immédiatement nettoyer tout chemin public, aire de jeux, place publique ou immeuble, y compris le sien, sali par les dépôts de matières fécales laissés par son animal et disposer des dépôts de matières fécales de son animal d'une manière qui respecte les règles de salubrité en la matière. »

Article 62 : « Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sans avoir préalablement obtenu de l'autorité compétente une licence à cet effet. »

Article 80 : « Le gardien d'un chien doit le tenir en laisse lorsqu'il se trouve sur un chemin public ou une place publique, faute de quoi il est présumé ne pas garder cet animal sous son contrôle. »

Pour toute information ou plainte concernant ce règlement, vous devez vous adresser à la Société protectrice des animaux (SPA) de la Mauricie, au : 819 376-0806.

Si vous désirez en savoir davantage à propos de ce règlement, vous pouvez le consulter sur notre site internet au : <https://mun-stedg.qc.ca/>

Nous vous remercions de votre collaboration.

—
Geneviève Massicotte,
inspectrice en bâtiment et en environnement

Régie de gestion des matières résiduelles de la mauricie

*Plaintes d'odeurs, un numéro en tout temps :
819 373-7083*

Si vous percevez de mauvaises odeurs sur le territoire de la municipalité, la Régie vous demande de le lui signaler, dès le constat, par téléphone, en tout temps, au : 819 373-7083. Un membre de la Régie se rendra rapidement sur place pour effectuer une évaluation d'odeur. Si vous devez laisser un message téléphonique, il est important qu'il contienne les informations suivantes :

N°1 - Votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre;

N°2 - L'endroit où vous avez perçu une odeur;

N°3 - Le moment où l'odeur a été perçue, en précisant l'heure.



Comité d'embellissement

Mon potager - Troisième partie

PAR HENRIETTE ST-PIERRE, VICE-PRÉSIDENTE ET RELATIONNISTE



L'importance de l'azote, du phosphore et du calcium

Azote (N) : joue un rôle majeur sur la croissance du feuillage et des tiges. Un manque d'azote se remarque par des feuilles pâles et une croissance retardée.

Phosphore (P) : est impliqué dans le développement du système racinaire, la floraison et le grossissement des fruits. Une carence en phosphore pourra être décelée par des feuilles violacées et une faible production de fleurs dans le cas des légumes fruits.

Potassium (K) : contribue à régulariser le processus biologique de croissance et la bonne assimilation des autres éléments nutritifs. Il rend les plantes plus résistantes à la sécheresse, aux maladies et aux ravageurs. Il joue un rôle essentiel pour la santé des plants, la production des fruits et la qualité des récoltes.

Un sol de bonne qualité procurera un apport acceptable en ces nutriments, mais l'ajout régulier de compost et d'engrais riches en matières organiques favorisera une production accrue et un sol en meilleure santé.

Exemple : 5-10-15, 5 % azote (N), 10 % phosphore (P) et 15 % potassium (K).

À quoi sert le paillis au potager?

Tant pour le potager en pleine terre pour les jardins ou en bacs, recouvrir le terreau d'une épaisse couche de matières organiques ne présente que des avantages! Il réduit les mauvaises herbes, réduit les besoins en arrosage, maintient le sol plus meuble, enrichit le sol en se décomposant et favorise la biodiversité (vers de terre, insectes décomposeurs, micro-organismes).

Le compost

L'ajout de compost et l'utilisation d'engrais peuvent faire la différence pour les récoltes. Il est important d'ajouter du compost avant la plantation. Pour maximiser votre investissement en compost, utilisez-le directement dans le rang ou dans le trou de plantation. Le compost agit comme une éponge dans le sol.

Pour la culture des légumes et des petits fruits, les composts marins qui sont composés de fumier et de résidus de crustacés sont excellents. Ils contiennent du calcium pour la bonne croissance comme le concombre, le poivron et la tomate. Le compost de fumier de poule est riche en éléments nutritifs, surtout en azote, il est le plus concentré des composts, il est excellent pour le potager.

(ref. : La Brouette, Semences du Portage et Pépinière Villeneuve)

Capsule horticole

En fonction des légumes cultivés, sélectionnez les fleurs et les fines herbes les plus utiles

- L'œillet d'Inde : repousse les nématodes et les aleurodes des racines des tomates, les pucerons et autres insectes;
- Soucis : repousse les mouches blanches, les pucerons, la piéride du chou;
- Capucine : attire les pucerons et les éloigne des légumes (tomates, choux, courgettes, citrouille, etc.) La variété naine a une action anti-mildiou, précieuse pour les tomates et aide à sa production;
- Pétunia : attire aussi les pucerons néfastes aux légumes;
- Tournesol : favorise le développement des concombres;
- Romarin et sarriette : éloigne les scarabées;
- Basilic : éloigne les pucerons et les acariens des piments.

Concours « J'ai un beau potager »

Stéphanois, stéphanoise, tu réalises, cette année, un potager ou des bacs de plantes comestibles pour ta petite famille. Pourquoi ne pas participer à notre concours « J'ai un beau potager ».

Il suffit d'aller sur le site de la municipalité au : <https://mun-stedg.qc.ca> et un onglet est dédié à ce concours en remplissant le formulaire, ou tu peux communiquer avec un membre du comité. Au plaisir de visionner des réalisations horticoles. Bonne plantation!



Les NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

PAR DENIS BOISVERT

Horaires de la bibliothèque

Dimanche 9 h 15 à 10 h 45

Mardi 13 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h

Mercredi 9 h 00 à 12 h 00 et 19 h à 20 h

Vendredi 9 h 00 à 12 h 00

Coordonnées

190, rue St-Honoré, suite 30, 819 299-3854

CONGÉ DE LA FÊTE NATIONALE

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée pour le congé de la fête nationale et cela le 23 juin 2021.

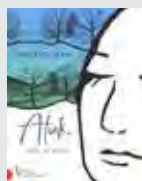
HORAIRE D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Comme à chaque année nous passons à l'horaire d'été après la fête nationale. Donc à partir du 29 juin, 2021, l'horaire d'été sera :

Mardi 18 h 30 à 20 h 00; Mercredi 19 h 00 à 20 h 00.

ROMAN ADULTES

ATUK DE MICHEL JEAN



Elle a prononcé ces mots dans un murmure, comme une confidence. Comme on dit un secret. Jeannette, fille d'Almanda et de Thomas Siméon, parlait peu de ses origines innues. Pourtant, cette femme toujours vêtue et coiffée avec soin a vécu le quotidien des chasseurs de la forêt boréale jusqu'à sa rencontre avec celui qui allait transformer son existence. Dans Atuk, elle et nous, une grand-mère et son petit-fils remontent les sentiers de leurs parcours respectifs. Les chemins se croisent, tressant peu à peu le portrait d'un monde d'ombres et de lumière.

FLOTS DE PATRICK SENÉCAL



Bonjour. Je m'appelle Florence Roberge et j'ai huit ans. J'ai commencé un journal intime. Je trouve que c'est une bonne idée parce que je peux parler de mes amies. Et je peux aussi parler de mes parents. Des fois, papa et maman se chicanent fort parce qu'ils parlent de moi. Papa dit que je suis bizarre et qu'on aurait dû écouter le docteur que j'ai vu l'année passée. Maman n'est pas d'accord... Mononcle Hubert m'a dit que personne n'a le droit de lire mon journal. Ça, c'est le fun, parce que je vais pouvoir tout écrire, même les affaires que je me ferais chicaner si on savait que je les avais faites. Comme ce qui est arrivé quand je suis allée voir le rat mort dans la poubelle...

LE MAGICIEN D'AUSCHWITZ DE J.R. DOS SANTOS



Le grand Nivelli, célèbre magicien qui enchante Prague au début du XX^e siècle, voit son existence bouleversée avec l'arrivée des nazis en Tchécoslovaquie. Pendant le siège de Leningrad, le jeune légionnaire Francisco Latino tombe amoureux d'une jeune femme russe, trop vite enlevée par les SS. Les deux hommes unissent leurs destinées à Auschwitz-Birkenau.

LA PORTE INTERDITE DE DEAN KOONTZ



Ancienne agent du FBI devenue la fugitive la plus recherchée des États-Unis, Jane Hawk est jusque-là parvenue à déjouer les pièges d'une redoutable société secrète qui utilise les nanotechnologies pour contrôler le cerveau des citoyens. Mais quand ses ennemis enlèvent son fils de 5 ans, il lui faut traverser le pays pour partir à sa recherche.

!nventifs

écl tés

·ntr·gants



**On fait de grands
livres au Québec**

Trouvez conseil
à votre **bibliothèque**
ou chez votre **libraire** d'ici !

jelisquebécois.com

En partenariat avec :

Québec

PAROISSE ET COMMUNAUTÉS

Un nouveau prêtre collaborateur

Pour Saint-Thomas et Saint-Étienne

Depuis le 18 avril, nous avons la chance d'accueillir l'abbé Claude Lacaille, de Trois-Rivières, qui a accepté de se joindre à nos communautés de Saint-Étienne et de Saint-Thomas, pour présider la célébration eucharistique et ce, tous les 3^e dimanche du mois.

Né en 1939, il est ordonné prêtre à la fin de ses études au séminaire de Trois-Rivières. Sentant depuis sa jeunesse le désir d'être « missionnaire », il poursuit sa formation dans la société Voluntas Dei, puis chez les Prêtres des Missions étrangères.

Il se décrit comme un « fils de Vatican II » et un partisan de la théologie de la libération.

Il œuvre en Haïti, de 1965 à 1969, puis en Amérique latine (Équateur et Chili) de 1970 à 1986. De retour au Québec, il s'engage dans divers mouvements dont le Comité de Solidarité Trois-Rivières.

Pendant plusieurs années, il a assumé une charge pastorale à l'hôpital Cooke.

Nous accueillons avec bonheur ce fier défenseur de la justice sociale.

Si vous désirez en savoir davantage, tapez son nom sur Google. Vous trouverez un article de Louis Cornellier écrit lors de la parution de la biographie de l'abbé Lacaille : « En mission dans la tourmente des dictatures » .

Bienvenue Claude et merci pour ta générosité.

—
*Louise Lacroix,
au nom de la communauté chrétienne*



Centre visuel les Grès

**EST MAINTENANT
DÉMÉNAGÉ!**

Votre optométriste **Julie Prud'homme**
vous recevra à sa boutique Doyle de
Trois-Rivières, située devant le centre
Les Rivières.



DOYLE
optométristes & opticiens



BOUTIQUE
TROIS-RIVIÈRES

4280, boulevard des Forges
819-376-8886

Ébénisterie
Design Max 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)
marc_milot@hotmail.com

819 244-2364
www.designmax.ca



Suivez-nous sur :
ebenisteriedesignmax

Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4^e Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177
Fax : 819 535-9523



TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée

Votre communauté a besoin de vous

Afin de continuer à donner des services de qualité et à entretenir nos bâtiments, votre communauté a besoin de vos dons, que ce soit lors de la quête dominicale, par la poste ou lors d'une visite au presbytère.

Pour chaque don, un reçu de charité est disponible. Pour la quête dominicale, il suffit de se procurer des enveloppes numérotées au presbytère afin d'enregistrer votre don pour un reçu.

Voici quelques-uns des services offerts par votre communauté :

- Tous les services religieux tels que célébrations dominicales, baptêmes, mariage, funérailles et autres;
- Le cheminement à la foi chrétienne ou catéchèse qui se poursuit même en temps de pandémie par courriel ou virtuellement;
- La communion chaque dimanche lors de la célébration dominicale;
- La visite aux malades avec la possibilité de recevoir le sacrement des malades;
- Le cimetière, où vous pouvez venir visiter les êtres chers qui y reposent;
- L'église, un lieu de recueillement, mais qui peut aussi permettre d'autres activités.

Des gens accueillants sont au presbytère pour vous accueillir selon l'horaire suivant :

Lundi de 13 h 30 à 15 h 30

Mardi de 13 h 30 à 15 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

Jeudi de 13 h 30 à 15 h 30.

Chaque dimanche, une célébration a lieu à 10 h 30. Lors de cette célébration, des équipes de bénévoles sont en place afin de s'assurer que toutes les mesures sanitaires sont prises afin de respecter les règles de la Santé publique.

Plusieurs équipes de bénévoles travaillent pour garder vivante la communauté et continuer à donner des services de qualité.

Merci de nous soutenir.

—
*Par Guy Lebrun,
marguillier*

*Communauté de Saint-Étienne
819 535-3116*



Dre Audrey Corriveau
Chiropraticienne

Pour vous aider à soulager :

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

819 535-9148

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0

**NOUVEAUTÉ À LA COOP
DES GRÈS**

**CLINIQUE
PODIATRIQUE DE
SHAWINIGAN**



**DÈS LE MOIS DE MAI
PLUSIEURS SERVICES OFFERTS**

819-536-0999

**INFO@CLINIQUEPODIATRIQUESHAWINIGAN.COM
HTTPS://CLINIQUEPODIATRIQUESHAWINIGAN.COM**

Boutique O, 20^{ieme} anniversaire



À l'arrivée de l'année 2000, nous l'avions célébrée. Nous en avons profité aussi pour fêter le 20^{ieme} anniversaire de l'Ouvroir.

Georgette avec son grand cœur de mère nous a fait une petite réception au local avec les bénévoles disponibles cette journée-là.

La gaieté, le partage, l'amitié et l'entraide existaient déjà et se sont toujours perpétués aux fils des jours, des semaines et des mois. Cette chaleureuse ambiance s'est toujours retrouvée entre nous et les gens que nous recevons chaque semaine, et aujourd'hui aussi.

La musique, les chants, les costumes des jours de fêtes mettaient de l'ambiance. Les bénévoles que les gens venus partager avec nous appréciaient. Que ce soit à l'halloween ou à Noël, les cœurs de la St-Valentin et des fleurs et les cadeaux de la fête des mères, nous apportent autant de joie, d'amitié et de partage qu'à vous tous et toutes.

Merci de continuer de nous accompagner. Bon été en santé!

—

*Par Rose Marie C. Bourassa,
responsable pour la Fabrique*

On a tous de bonnes questions sur la vaccination



Les raisons de se faire vacciner sont nombreuses. On le fait entre autres pour se protéger des complications et des risques liés à plusieurs maladies infectieuses, mais aussi pour empêcher la réapparition de ces maladies évitables par la vaccination.

La campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours vise à prévenir les complications graves et les décès liés à la COVID-19. Par la vaccination, on cherche à protéger notre système de santé et à permettre un retour à une vie plus normale.

Quand la vaccination a-t-elle commencé ?

La vaccination contre la COVID-19 a débuté au Québec dès la réception des premières doses en décembre 2020. Puisque la disponibilité des vaccins est restreinte, certains groupes plus à risque de développer des complications liées à la COVID-19 sont vaccinés en priorité. À mesure que les vaccins seront disponibles au Canada, la vaccination sera élargie à d'autres groupes.

Ordre de priorité des groupes à vacciner

- 1 Les personnes vulnérables et en grande perte d'autonomie qui résident dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou dans les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF).
- 2 Les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux en contact avec des usagers.
- 3 Les personnes autonomes ou en perte d'autonomie qui vivent en résidence privée pour aînés (RPA) ou dans certains milieux fermés hébergeant des personnes âgées.
- 4 Les communautés isolées et éloignées.
- 5 Les personnes âgées de 80 ans ou plus.
- 6 Les personnes âgées de 70 à 79 ans.
- 7 Les personnes âgées de 60 à 69 ans.
- 8 Les personnes adultes de moins de 60 ans qui ont une maladie chronique ou un problème de santé augmentant le risque de complications de la COVID-19.
- 9 Les adultes de moins de 60 ans sans maladie chronique ni problème de santé augmentant le risque de complications, mais qui assurent des services essentiels et qui sont en contact avec des usagers.
- 10 Le reste de la population de 16 ans et plus.

Quelle est la stratégie d'approvisionnement des vaccins ?

Le gouvernement du Canada a signé des accords d'achats anticipés pour sept vaccins prometteurs contre la COVID-19 auprès des compagnies suivantes : AstraZeneca, Johnson & Johnson, Medicago, Moderna, Novavax, Pfizer et Sanofi Pasteur/GlaxoSmithKline. Ces achats sont conditionnels à l'autorisation des vaccins par Santé Canada.

À ce jour, les vaccins des compagnies Pfizer et Moderna ont obtenu l'autorisation d'être distribués au Canada. Des vaccins de plus d'une compagnie seront utilisés afin d'accélérer la vaccination contre la COVID-19.



Quels types de vaccins contre la COVID-19 sont étudiés ?

Trois types de vaccins font l'objet d'études à l'heure actuelle.

- 1 Vaccins à ARN :** Ces vaccins contiennent une partie d'ARN du virus qui possède le mode d'emploi pour fabriquer la protéine S située à la surface du virus. Une fois l'ARN messager à l'intérieur de nos cellules, celles-ci fabriquent des protéines semblables à celles qui se trouvent à la surface du virus grâce au mode d'emploi fourni par l'ARN messager. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle. Le fragment d'ARN est rapidement détruit par les cellules. Il n'y a aucun risque que cet ARN modifie nos gènes.
- 2 Vaccins à vecteurs viraux :** Ils contiennent une version affaiblie d'un virus inoffensif pour l'humain dans lequel une partie de la recette du virus de la COVID-19 a été introduite. Une fois dans le corps, le vaccin entre dans nos cellules et lui donne des instructions pour fabriquer la protéine S. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.
- 3 Vaccins à base de protéines :** Ils contiennent des fragments non infectieux de protéines qui imitent l'enveloppe du virus. Notre système immunitaire reconnaît que cette protéine est étrangère et produit des anticorps pour se défendre contre elle.

Le vaccin à ARN messager peut-il modifier notre code génétique ?

Non. L'ARN messager n'entre pas dans le noyau de la cellule et n'a aucun contact avec l'ADN qui y est contenu. Il ne peut donc y apporter aucun changement.

Comment le vaccin agit-il ?

Lorsqu'une personne reçoit un vaccin contre le virus qui cause la COVID-19, son corps prépare sa défense contre ce virus. Une réaction immunitaire se produit, ce qui permet de neutraliser le virus en produisant des anticorps et en activant d'autres cellules de défense. La vaccination est une façon naturelle de préparer notre corps à se défendre contre les microbes qu'il pourrait rencontrer.

La plupart des vaccins en développement contre la COVID-19 favorisent la production d'anticorps pour bloquer la protéine S, la protéine qui permet au virus d'infecter le corps humain. En bloquant la protéine S, le vaccin empêche le virus d'entrer dans les cellules humaines et de les infecter.

Le virus qui cause la COVID-19 est composé d'un brin de matériel génétique, l'ARN (acide ribonucléique), entouré d'une enveloppe. À la surface du virus, on trouve des protéines, dont la protéine S (spicule) qui lui donne sa forme en couronne, d'où son nom, coronavirus.



Quels sont les effets secondaires du vaccin contre la COVID-19 ?

Des symptômes peuvent apparaître à la suite de la vaccination, par exemple une rougeur ou de la douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue, de la fièvre et des frissons. Moins fréquentes chez les personnes âgées de plus de 55 ans, ces réactions sont généralement bénignes et de courte durée.

À ce jour, aucun effet indésirable grave n'a été identifié avec les vaccins à base d'ARN. D'autres problèmes, qui n'ont aucun lien avec le vaccin, peuvent survenir par hasard (ex. : un rhume ou une gastro).

Le vaccin ne peut pas causer la COVID-19, car il ne contient pas le virus SRAS-Co-V2, responsable de la maladie. Par contre, une personne qui a été en contact avec le virus durant les jours précédant la vaccination ou dans les 14 jours suivant la vaccination pourrait quand même développer des symptômes et contracter la COVID-19.

Il est important de continuer d'appliquer les mesures sanitaires jusqu'à ce qu'une majorité de la population ait été vaccinée.

Pourquoi a-t-il fallu 40 ans pour développer un vaccin contre la grippe, et seulement 9 mois pour en fabriquer un contre la COVID-19 ?

Les efforts déployés par le passé, notamment lors de l'épidémie de SRAS en 2003, ont permis de faire avancer la recherche sur les vaccins contre les coronavirus et d'accélérer la lutte contre la COVID-19.

Actuellement, près d'une cinquantaine de vaccins contre la COVID-19 font l'objet d'essais cliniques partout dans le monde — fruit d'une collaboration scientifique sans précédent. Pour favoriser le développement rapide des vaccins dans le respect des exigences réglementaires, des ressources humaines et financières considérables ont été investies.

Les autorités de santé publique et réglementaires de plusieurs pays, dont le Canada, travaillent activement pour s'assurer qu'un plus grand nombre de vaccins sécuritaires et efficaces contre la COVID-19 soient disponibles le plus rapidement possible.

Pourquoi faut-il deux doses de vaccin ?

La deuxième dose sert surtout à assurer une protection à long terme. Dans le contexte actuel de propagation très élevée de la COVID-19, l'administration de la deuxième dose peut être reportée afin de permettre à plus de gens d'être vaccinés.

Québec.ca/vaccinCOVID

1 877 644-4545

Québec

Ferme Éthier
ENTREPRISE FAMILIALE

Les Fruits
Soleil



Autocueillette et vente au kiosque

Fraises, amélanches, bleuets, courges,
citrouilles et ail.

Belle variété de produits cuisinés à la ferme.
Tartes, galettes, popsicles et confitures.



490, 4^e rang Saint-Étienne-des-Grès

fermeethier.com Tél :819376-8062

Pose Coiffure

ONGLES

HOMMES -FEMMES -ENFANTS



Chantal Béland
819 379-8328

160 4^e RANG
ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS



maintenant à st-étienne-des-grès

0\$*

*si vous êtes assurés
pour bris de vitre



vitres d'autos
remplacement • réparation
819.535.5535

Anniversaire de nos bénévoles nés en juin

PAR ANDRÉE P. BOURNIVAL,
COORDONNATRICE

Juin, nous approchons des vacances et nous souhaitons que de nombreuses personnes aient reçu un vaccin anti-Covid et ainsi les vacances seront plus familiales ou amicales.

En attendant, nous voulons comme à l'habitude souligner l'anniversaire de nos précieux bénévoles.

Bon anniversaire à mesdames Lise Jasmin, Nicole Lapolice, Denise Plante, Huguette Bellemare, Francine Servant, Louise Paquette et Marie Ferron ainsi qu'à messieurs Jacques Boisvert, Gaston Mélançon, Jacques Trottier et notre pasteur François Doucet. Longue vie et merci pour votre beau travail.



**Centre
prévention
suicide**

1 866 Appelle
(Sans frais)

Ligne d'intervention :
819 379-9238

Ligne Jeunesse :
819 691-0818

C.R. 7411
Trois-Rivières (Québec) G9A 5L2
Tél. : 819 379-9893 (adm.)
Fax : 819 379-7121
courriel :
cpstr@prevention-suicide.qc.ca



Lorsque vous ne savez pas
vers qui vous tourner...
parce qu'une personne
boit trop...

**Les Groupes Familiaux Al-Anon / Alateen
peuvent vous aider.**

819-373-1206

Assistez à une réunion confidentielle à St-Étienne-des-Grès.

Bonne fête à tous nos papas

PAR LES ÉVC DE SAINT-THOMAS
ET DE SAINT-ÉTIENNE

Prenons le temps de dire à nos papas que nous les aimons, qu'ils sont importants pour nous. Prenons du bon temps avec eux si c'est enfin possible, sinon un appel ou une carte avec des mots de réconfort et d'amour.

L'important c'est de ne pas oublier qu'ils sont là pour nous ou qu'ils l'ont été.

Changement de garde au groupe de vie mariale

PAR LES ÉVC DE ST-THOMAS
ET DE ST-ÉTIENNE

Nous voulons vous aviser que maintenant Mme Lise Gélinas remplace Mme Georgette Milette Bellemare comme responsable du groupe de Vie Mariale Marie Mère de l'Église.

Mme Bellemare a mis sur pied ce groupe de prières dédié à la Vierge Marie et elle s'en est occupé pendant de nombreuses années.

Merci Mme Bellemare pour votre implication passée et merci Mme Gélinas pour votre implication actuelle.

Si vous avez le goût de connaître ce mouvement, Mme Gélinas se fera un plaisir de vous renseigner. Vous pouvez la joindre au : 819 535-3100.

Daniel Deschênes Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **familiprix**
SEGMENTATION CLINIQUE

UN ACCUEIL CHALEUREUX

UN SERVICE PERSONNALISÉ,
COURTOIS ET RAPIDE

DES PHARMACIENS DISPONIBLES
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
8H30 À 20H
SAMEDI 9H À 17H



SERVICE DE LIVRAISON*
GRATUIT
* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120
Saint-Étienne-des-Grès
819 535-6500
sans frais **1 800 809-0839**

 **LES GRÈS**
Clinique médicale

104-190, rue St-Honoré
St-Étienne-des-Grès (QC) G0X 2P0

819 535-6512

www.cliniquemedicalelesgres.ca

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi	8h à 21h
Vendredi	8h à 16h
Samedi, dimanche et férié	8h à 12h

Appels téléphoniques :

Du lundi au jeudi	8h30 à 15h30
Vendredi	8h30 à 12h
Samedi, dimanche et férié	8h30 à 9h30

Prise de rendez-vous en ligne :

Vous pouvez maintenant prendre un rendez-vous médical à partir de notre site Internet. Pour toute annulation de rendez-vous pris par Internet, des frais de 20\$ s'appliqueront.

Sans rendez-vous (médecin sur place) :

Du lundi au jeudi :	8h30 à 12h, 13h30 à 16h30
Vendredi :	8h30 à 12h, 13h30 à 15h30
Samedi, dimanche et férié :	8h30 à 11h30

Clientèle acceptée au sans rendez-vous :

La clientèle ayant déjà un médecin de famille à notre clinique. Consulter notre site internet pour connaître les modalités pour l'accessibilité à la clientèle orpheline (sans médecin de famille).

Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

Immobilier

Achat de maisons, terrains,
condos, etc.
Financement hypothécaire
Servitude
Etc.

Droit de la personne

Testament
Mandat en cas d'incapacité
Règlement de succession
Etc.

Me Julie Clermont
Notaire

julie.clermont@notarius.net

819 535-5513

Suivez-moi sur mon site internet: julieclermont.com et sur mon Facebook

500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès



Les bandes riveraines

PAR M^E JULIE CLERMONT, NOTAIRE

L'achat d'une nouvelle propriété peut vous apporter de belles ou de mauvaises surprises, notamment en lien avec les règlements municipaux ou les activités autorisées ou interdites.

L'une des restrictions courantes consiste en la « bande de protection riveraine ». Cette restriction, apparue en 1987 via la « Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) », exige une bande de protection le long des cours d'eau afin de prévenir la dégradation et l'érosion des rives. Cette politique vise également à améliorer la qualité de l'eau.

Cette bande de protection sera d'une largeur de 10 à 15 mètres, à partir du bord du cours d'eau, tout dépendant de la pente du terrain.

Tout cours d'eau sera assujéti à cette bande de protection riveraine. Ainsi, que vous ayez un minuscule ruisseau ou une rivière, qui circule sur ou en bordure de votre terrain, vous serez assujéti à certaines restrictions.

Toutefois, si votre résidence et ses installations (maison, cabanon, piscine, gazebo, etc.) sont construites avant l'instauration de la Politique, vous pourriez bénéficier de droits acquis, soit de continuer à maintenir ces installations.

Les restrictions courantes sont les suivantes :

- Interdiction de faire des constructions (résidence, cabanon, etc.), dans la bande de protection;
- Couper les arbres afin d'y installer du gazon;
- Utilisation de pesticides;
- Aménager une plage ou ajouter du sable afin d'agrandir une plage déjà existante;
- Etc.

Toutefois, malgré de nombreuses restrictions, il est permis, entre autres, de :

- Élaguer certains arbres afin de se faire une fenêtre de vue (maximum 5 mètres de largeur);
- Aménager une ouverture maximale de 5 mètres de largeur afin d'accéder au plan d'eau;
- Installation d'un quai;
- Couper certains arbres morts;
- Etc.

Évidemment, il est fortement recommandé de procéder à la plantation d'arbustes et de vivaces afin de maintenir le sol en force.

Plus de 15 ans d'expérience

Estimation Gratuite

INSTALLATION · RÉPARATION

BRIQUE · BLOC · PIERRE
CHEMINÉE · ALLÈGE · CRÉPIS

maconneriecartier@hotmail.com

Partout en Mauricie

819 694-4593

Suivez-nous sur Facebook
RBQ : 5677-7428-01

jmgrenier.com

819 535-2067
Télécopieur : 819 535-6615

• Vente de véhicules usagés • Réparation • Remorquage

831 Des Dalles, Saint-Étienne-des-Grès, G0X 2P0
Germain: 819 269-2067 Jean Marie: 819 609-3343



Photographier les fleurs

PAR DANI GUILBERT

Q uoi de plus relaxant et enivrant pour les sens, que de photographier des fleurs! Que ce soit du printemps à l'automne, des fleurs sauvages à celles de votre aménagement paysager, la saison printanière nous apporte une multitude de « wow! », alors, pourquoi pas le réaliser dans vos photographies ! Si vous ajustez quelques réglages simples, il sera tout à fait possible de créer « l'époustouffant »! Voici quelques petits conseils :

1. Une faible profondeur de champ

En ajustant l'appareil photo, optez pour une grande ouverture, par exemple $f/1.4$ - $f/2$ ou $f/2.8$, puisqu'ainsi, vous parviendrez à mettre le sujet en évidence avec un sensationnel flou artistique.

Photographies de Kristina Paukshtite,
Dids et Rachel Claire



2. Un point d'attention clair

Lorsqu'il y a une abondance d'éléments — feuillages, branches, herbe, autres fleurs, etc. — et une grande profondeur de champ, le sujet perdrait vite de son évidence, de ce fait, avec une faible profondeur de champ et un bon sens d'observation, vous isolerez plus aisément un point clair.

3. La lumière

Selon la période de la journée, vous obtiendrez soit un éclairage dur avec des ombrages en après-midi, ou une douce luminosité sans ombrage par temps nuageux, et/ou des teintes orangées avec ombrages allongés en heure dorée. La lumière peut soit écraser tout relief, soit en donner, une teinte froide ou des plus chaleureuse. Choisissez donc le type d'éclairage de votre propre sens esthétique selon ce que vous souhaitez offrir comme impact à votre photo.

4. La balance des blancs

Pour rendre les couleurs le plus fidèlement possible et éviter les dominantes de coloration, ajustez la balance des blancs selon l'éclairage du moment. Dans votre appareil photo, sélectionnez l'icône qui représentera le type de lumière sous laquelle votre sujet s'expose.

5. La correction d'exposition

Parfois, la caméra ne donne pas la bonne luminosité selon la situation ou le sujet. Afin de corriger, appuyez sur le bouton de « correction d'exposition ». →



6. Le cadrage

Un mauvais cadrage enlève toute la beauté et l'équilibre à la photo. Utilisez la règle des tiers. Elle consiste à diviser en trois parties égales, sur la verticale et à l'horizontale l'image. Pour rehausser le sujet, mettez deux tiers de l'image pour la partie la plus importante et complétez avec l'autre tiers pour le reste. Et n'oubliez pas également de soigner votre arrière-plan.

7. La macrophotographie

Certains détails minuscules offrent un aspect différent et sublime. Activez l'option macro, ou munissez-vous d'un objectif macro, afin de vous rapprocher de très près du sujet.

Par exemple, si vous sortez après une averse, le décor habillé d'une multitude de gouttelettes de pluie offre un spectacle magnifique à capturer.

8. Jouer avec les effets

Pour une touche époustouflante, jouez avec les formes floues arrondies du bokeh (pour l'obtenir : une grande ouverture, et que l'élément qui le composera se trouve éloigné de votre sujet). Amusez-vous avec les rayons du soleil (pour l'obtenir : positionnez l'appareil « presque » face au soleil sans être en entier à contre-jour).

Réalisez de jolis rétro-éclairages, ou créez des ambiances assombries ou délicates en sur-exposant ou sous-exposant, jouez avec le brouillard, les multitudes de températures et leurs différences, peu importe, laissez aller votre créativité les deux pieds dans votre jardin et admirez votre travail!



Et de 126!

PAR RENÉ GRENIER

181 des Dalles - reneg@cgocable.ca - 819 535-2815

Retour sur la 125^e photo

La 125^e photo représente le couple Napoléon Blais (1876-1923) et son épouse Glorvina Grenier (1879-1959). Le 7 janvier 1908, il était le propriétaire du magasin général de St-Étienne-des-Grès, avec son épouse Glorvina Grenier, jusqu'à sa séparation en 1914; ensuite il continua seul à exploiter le magasin jusqu'en 1921, étant le marchand général de la place. Ce magasin, fondé en 1870 par un Blais, passa à Alexis Grenier, possiblement son ex-beau-père, devant le notaire P.G. Rondeau et enregistré le 30 août 1921. Ce qui avait marqué ce couple, c'est que lors de la séparation en 1914, madame Grenier a quitté, avec ses 9 enfants pour aller demeurer à Portneuf et décida que dorénavant, tous les enfants porteront le nom de famille Grenier, le sien. L'inhumation de ces deux personnes a été faite au cimetière de Saint-Étienne-des-Grès. On peut s'imaginer tout le chambardement que cela a pu produire dans un petit village, quand une mère décide de quitter avec ses 9 enfants?



Photo N°125

Photo du couple Napoléon Blais et Glorvina Grenier.

La 126^e photo

La photo de ce mois-ci est un couple dont l'histoire aura été surtout retenue par monsieur pour son implication dans la municipalité à titre de médecin. Le mois prochain, je vous reviens avec un court résumé et si vous avez des anecdotes à publier, faites-le moi savoir.



**Simon
ALLAIRE**

Député de Maskinongé

429, boul. St-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1H5
819-228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



Heures d'ouverture :

Lundi : 13h à 16h
Mardi : 9h à 12h / 13h à 16h
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 16h
Jeudi : 9h à 12h / 13h à 16h
Vendredi : 9h à 12h



Photo N°126

Le couple aurait fait sa maque surtout par l'implication du monsieur à titre de médecin.

NOTE

Si vous possédez des photos et que vous aimeriez faire identifier les personnages y apparaissant, faites-les moi parvenir et je les publierai dans votre journal local Le Stéphanois.



951 Rue Principale St-Etienne des grès 819-535-9137

*Et pourquoi pas une
boisson à saveur d'été !!*



*Bon été à
tous!!*



ORGANISMES



Rencontre avec trois partenaires de Développement et Paix

Démocratie et participation citoyenne Indonésie : pour un développement urbain adapté aux réalités locales

Notre partenaire Arkomjogja est une association d'architectes communautaires qui œuvrent auprès de communautés pauvres et marginalisées établies dans des zones urbaines sujettes aux catastrophes naturelles ou déjà affectées par ces dernières. À travers un processus consultatif et participatif avec les membres de la communauté, les architectes communautaires d'Arkomjogja veillent à ce que les personnes aient accès à des logements décents qui répondent aux réels besoins de la communauté. Le processus cherche non seulement à transformer des bidonvilles en espaces durables, bien organisés et qui favorisent la vie communautaire, mais met aussi en valeur les connaissances locales et traditionnelles. Par exemple, une méthode de cartographie est utilisée pour identifier les espaces communs les plus importants et des matériaux locaux ainsi que des méthodes d'architecture traditionnelles sont valorisés. Au terme de ce projet : Une vingtaine d'architectes communautaires posséderont des aptitudes quant aux principes de l'amélioration des établissements basée sur l'adaptation climatique; Cinq villes disposeront d'une ligne directrice pour l'amélioration de quartiers populaires basée sur des approches d'adaptation climatique axées sur la participation citoyenne; Cinq organisations communautaires seront formées afin de travailler à la réalisation du logement adéquat comme droit humain dans cinq villes.

Justice pour les femmes Afghanistan : pour une meilleure participation des femmes

Depuis plus de 10 ans, notre partenaire Catholic Relief Services (CRS) — Afghanistan mène des programmes pour améliorer les moyens de subsistance dans la province de Hérat. Notre projet vise à accroître le revenu et la résilience des ménages, en ciblant 533 femmes directement et 4 157 participantes et participants indirectement dans

cinq villages du district de Karukh. Le projet cherche à hausser le revenu des familles pour qu'elles résistent mieux aux chocs économiques, à améliorer la sécurité alimentaire durant les périodes difficiles et à avancer la mobilité et le statut social des femmes. Grâce au projet : 400 femmes ont appris à lire, à écrire et à compter à l'aide d'une formation basée sur le curriculum du ministère de l'Éducation de l'Afghanistan; Les activités d'alphabétisation et de numératie ont permis aux femmes de contribuer davantage à la planification du budget, à la gestion des dépenses et aux prises de décision du ménage; 20 femmes des villages du district de Karukh ont été recrutées et formées, et ont ensuite pris en charge des classes d'alphabétisation et de numératie regroupant chacune environ 20 participantes.

Moyen-Orient : promouvoir la coexistence pacifique

Dans une région marquée par la violence sectaire, Développement et Paix a travaillé avec son partenaire Adyan à la mise en place d'un vaste programme visant à promouvoir la paix, la réconciliation et la coexistence entre les individus et les collectivités. Le programme de formation des formateurs a permis à une centaine de personnes, principalement personnes éducatrices et formatrices, ainsi que des responsables des politiques éducatives d'une dizaine de pays arabes, de participer à une formation afin d'acquérir les connaissances, les outils et les compétences nécessaires pour mieux comprendre l'éducation à la diversité, à l'interculturalité et à la citoyenneté inclusive.

Rapport annuel 2019-2020.
devp.org

—
Par Caroline Young



Je ne sais plus quoi dire...

Je suis devant mon écran d'ordinateur, et je viens d'apprendre qu'il y a eu un autre féminicide au Québec. Le triste bilan de 2020 est déjà dépassé. Je ne sais pas quoi dire...

Ce qui m'interpelle beaucoup, c'est le fait que les personnes qui côtoyaient ces familles ne peuvent pas s'expliquer ce qui s'est passé. En apparence, tout allait bien. Avec le recul, d'autres s'en veulent de ne pas avoir su décoder à temps les signes qui ont été lancés avant le drame. Incompréhension, cœurs brisés, deuils...

Des questions sans réponses

D'où vient cette violence? Comment a-t-elle fait pour grandir? Le processus judiciaire doit-il changer? Comment éduquer à la non-violence? Un bracelet électronique pour les personnes reconnues coupables? Comment être à l'écoute? Des ressources débordées? Des thérapies obligatoires pour briser la violence? Est-ce un effet collatéral de la pandémie? Une pandémie dans la pandémie?

L'éducation des enfants fait défaut? De la colère refoulée? Des agresseurs eux-mêmes victimes? Réinsertion sociale non réussie?

De la peur

Ces tragédies suscitent des vagues de sympathies en même temps que de l'indignation. Comment avons-nous pu laisser venir ces choses qui étaient annoncées d'avance? Depuis des années, les maisons d'hébergement ne peuvent qu'éteindre les feux et le nombre de logements sociaux est insuffisant pour répondre à la demande de ces femmes qui osent quitter un conjoint possessif, jaloux ou violent. Où ces femmes peuvent-elles aller pour espérer un futur plus normal? Je comprends leur peur et leur hésitation. L'urgence d'agir!

Parlons-en

Notre système incite les femmes à porter plainte si elles veulent que des moyens soient pris par la justice. Elles hésitent à le faire →

Clinique Dentaire

Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868

officiellement, de peur des représailles. Parlons aussi de l'entourage qui n'ose pas dénoncer parce que... N'oublions pas de parler de ces hommes qui ont, eux aussi, besoin de services de soutien et d'accompagnement.

de ceux et celles qui pensent que ces femmes doivent réagir ou qu'il serait facile de réagir (parce qu'il y en a, croyez-moi), aidez à aider sans aucun jugement. C'est une urgence! Une majorité de victimes de violences conjugales se culpabilise et croit, la plupart du temps à tort, qu'elles sont responsables de la violence qu'elles subissent.

L'éducation

À une époque pas si lointaine, la jeune fille était éduquée à l'obéissance et valorisée lorsqu'elle était douce et dévouée. Le jeune garçon, quant à lui, était éduqué pour conquérir et reconnu comme « un vrai gars » lorsqu'il utilisait la force et la ruse. Chaque cas de violence conjugale est unique, mais nous pouvons dire qu'il s'agit d'un phénomène mondial où les hommes utilisent leur pouvoir pour dominer leur partenaire. Les causes de la violence conjugale sont compliquées et complexes. Elles proviennent en partie de l'éducation, des préjugés envers les femmes ou encore des privilèges que s'accordent quelques hommes. En fait, la violence conjugale est le résultat des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. Comme le dit si bien David Goudreault dans sa « Lettre aux p'tits gars » (https://www.youtube.com/watch?v=CPh_6QXgCsY) « *L'humanisme passe par le féminisme tant qu'on n'aura pas atteint l'égalité; tant que la sécurité ne sera pas un bien commun pour toi comme pour elle* ».

Un fléau

La violence faite aux femmes est un fléau. Toutes et tous nous devons nous en sentir responsables. C'est un fléau qui concerne toute la société.

Je suis encore assise devant mon écran qui se remplit tranquillement de mots, et on annonce un 10^e féminicide en 10 semaines au Québec. Les mots seuls ne suffisent pas. Je pleure. Je ne sais plus quoi dire...

—
Lise Courteau,
présidente de l'Afeas
publié dans le Blogue de la présidente
www.afeas.qc.ca

Il n'est pas normal qu'un homme violent puisse se promener dans la rue la tête haute et le dos bien droit, alors que les femmes qui vivent une situation de violence doivent se faire discrètes et raser les murs ou encore se cacher, comme si elles étaient des coupables. Il est temps de parler du vrai problème.

Certaines personnes pensent que ces femmes n'ont pas à subir, et qu'elles n'ont qu'à quitter ces partenaires. Trop facile! Si vous êtes



Concitoyens de **ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS**, vous voulez vendre votre propriété

Profitez du nouveau marché 2021

Faites équipe avec moi

Patrick Lynch

Courtier Immobilier

Bureau :819.537.5000

Cellulaire :819.699.8882



Avec la flambée des prix de l'immobilier et les oui-dire d'une bulle prête à éclater, certains propriétaires se demandent si ce serait une bonne idée de vendre leur maison ou leur condo, quitte à devenir locataires un certain temps.

L'idée serait d'encaisser le profit de la vente, puis racheter lorsque la « bulle » aura soufflé un peu et que les prix auront diminué.

Sur papier, ce scénario a de quoi séduire. Prenons l'exemple d'une maison unifamiliale de la région métropolitaine de Montréal achetée en février 2017 au prix médian, qui était alors de 296 662 \$. Cinq années plus tard, selon les données publiées par l'Association des professionnels en courtage immobilier du Québec (APCIQ), cette même maison vaut désormais 460 000 \$. La plus-value s'élève à 193 338 \$, soit 65 % de plus qu'en 2017. Pas mal, non ?

Or, en pratique, ce scénario pose deux problèmes.

Problème no. 1

Il faut payer pour se loger

Selon Statistiques Canada, le prix moyen du loyer pour un logement de trois chambres était d'un peu plus de 1100 \$ à Montréal contre 955 \$ en 2017, soit une augmentation de 17 %.

Toutefois, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a publié l'été dernier une étude révélatrice qui ne tient compte que des logements affichés sur le site Kijiji. Selon cette étude, le loyer moyen demandé pour un cinq et demie à Montréal en juin dernier était plutôt de 1563 \$.

Dans les conditions hypothécaires actuelles, ce loyer de 1563 \$ représente le paiement mensuel d'une hypothèque de 360 000 \$ (sans tenir compte des autres frais de détention d'une maison). Or, le loyer ne vous permet pas de rembourser la part de capital qui vous revient si vous demeurez propriétaire.

Problème no. 2

À court terme, personne ne peut prédire si les prix vont baisser

Les prix vont-ils baisser ? À court terme, personne ne peut l'affirmer (ou l'infirmier) à 100 %.

En revanche, il y a une grande probabilité que la valeur de votre maison s'accroisse sur le long terme. Même si le passé n'est pas garant de l'avenir, les maisons vont probablement continuer d'être en demande dans les 30 prochaines années.

Prix des maisons

En 2017, la firme JLR a publié une étude qui souligne l'évolution des prix de l'immobilier de 1986 à 2016. Fait intéressant : au Québec, le coût moyen des maisons a augmenté de 310 % pendant ces trente années, et ce malgré quelques soubresauts. Il n'est donc pas farfelu de s'attendre à ce que sur le long terme la valeur des maisons continue de s'accroître.

Si votre maison vous procure du confort, que vous y êtes heureux et que vous n'êtes pas en difficulté financière pour la payer, pourquoi vous casser la tête en tentant de la revendre ?

Sans parler du fait qu'il y a d'autres moyens de profiter de la plus-value. Vous pourriez par exemple emprunter sur la valeur nette de votre maison (qui rappelons-le, a probablement augmenté dans les dernières années) pour entreprendre des rénovations qui augmenteront sa valeur, ou même pour investir dans un immeuble à revenus. Et pendant ce temps, vous pourrez continuer de profiter du confort de votre maison.

- **Ghislain Larochelle est un professionnel inscrit à l'Ordre des ingénieurs du Québec ainsi qu'à l'OACIQ.**

CONSEILS

- N'oubliez pas qu'une maison, ce n'est pas que de l'argent. Il y a aussi votre qualité de vie à considérer dans l'équation.
- Il faut aussi penser à tous les frais de déménagement, tels que le notaire, la commission du courtier, les déménageurs, l'entreposage de meubles (si vous optez pour plus petit), etc. Tous ces frais peuvent gruger une part importante du profit à la revente.



Message aux bénévoles

Juin s'installe, déjà! et le muguet fait place aux lilas, ces grappes de fleurs odorantes lui volent la vedette... Et le confinement tire sa révérence au dé-confinement, de plus en plus présent autour de nous.

Sûrement avec grand contentement, face à une liberté retrouvée, aux rencontres à distance sur votre patio ou encore dans votre gazébo...

Le sentiment d'être un peu plus vivant et un peu moins « perdant » nous habite. Car, oui, certaines personnes ont perdu, pour un temps du moins, une partie de leur autonomie, un peu aussi de leur pouvoir décisionnel, des moments en famille, ou encore la garde temporaire de leurs petits-enfants...

Peu importe la perte, il ne faut pas la minimiser.

Et nous sommes de tout cœur avec vous, car nous aussi avons subi cet éloignement face à nos familles mais aussi face à vous chers, chères maîtres d'œuvre au Centre.

Vous tous et toutes bénévoles qui offrez votre sourire, votre temps et vos idées, qui prêtez vos bras pour aider, qui utilisez votre force pour transporter les denrées au comptoir alimentaire, qui êtes de première ligne pour répondre aux besoins des bénéficiaires, on vous remercie chaleureusement.

Mes pensées vont vers vous... le lilas est arrivé.

—
Par Louise B. Germain, directrice générale,
et son équipe qui vous transmettent leurs sincères salutations!
Centre d'action Bénévole Lavolette



Concours de décoration

Au moment de mettre sous presse, le confinement est toujours en vigueur, nous ne pouvons faire des rassemblements. N'en demeure pas moins que le 24 juin demeure notre grande fête nationale à nous québécois, québécoise. Confinement ou non chacun et chacune pourra fêter à sa façon.

La Société Saint-Jean Baptiste de Saint-Étienne vous souhaite une très belle Fête Nationale! Nous vous invitons à décorer vos résidences ou commerces, pour faire un pied de nez à cette pandémie qui nous affecte tous. Continuons par solidarité à afficher notre fierté d'être québécois et québécoise.

Décorons notre municipalité de plein de fleurs de lis, de drapeaux et de banderoles, elle sera ainsi vivante et sera la plus belle du Québec.

Pour le concours de décoration, nous t'invitons à t'inscrire sous l'onglet sur le site de la municipalité : <https://mun-stedg.qc.ca>

Merci pour votre belle collaboration!

—
Gilles Isabelle,
v.-p. SSJB Saint-Étienne des Grès





Dictée de juin 2021

L'INSPIRATION

PAR HENRIETTE ST-PIERRE,
V.P. SSSJB SAINT-ÉTIENNE

Assis à mon ordinateur, j'attends, attends qu'émergent les mots, qui (jaillissent, jaillisse) l'idée géniale; je souhaite que les muses, (ses, ces) déesses de l'inspiration, me (visite, visitent) sur-le-champ afin que se développent à l'écran les phrases talentueuses que j'appelle à grand cris.

Mes pensées, constamment (sollicités, sollicitées), aspirent à un peu de repos : elles refusent tout net de collaborer. Je les (supplie, supplies), les (menacent, menace), mais rien ne les ébranle.

Le commun des mortels (pense, pensent) que l'écriture, la création en général, tombe du ciel sans que l'artiste, le travailleur devrais-je dire, n'(ais, ait) à fournir d'efforts.

Bref, ni l'inspiration, ni le talent ne (débouchent, débouche) sur une œuvre d'art sans que n'intervienne le travail assidu.

(ref. : Extrait dictées spécialisées)

LES CORRECTIONS

attends, jaillisse, ces, visitent,
sollicitées, supplie, menace, pense,
ait, débouchent

Les Entreprises Steve Allard
Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01

TEST EAU SOL

Étude de caractérisation de sol • Inspection d'installation septique
Analyse de l'eau, de l'air, de l'amiante et des hydrocarbures
Résidentiel • Commercial

819 840-6777
testeausol.com
info@testeausol.com

Transport Claude GRENIER

Transport Excavation
Terre Sable Gravier

806, rang des Dalles
St-Étienne-des-Grès, Qc
Télécopieur: 819-535-1694

819-535-7100
cell: 819-380-8821

GÉOMATIQUE BLP
arpenteurs-géomètres

Pierre Brodeur, a.g.
Yves Béland, a.g.

4915, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec) G9A 6B4
Téléphone : 819 378-7557 ■ Télécopieur : 819 374-0791

1282, Promenade du St-Maurice, Shawinigan (Québec) G9N 1L8
Téléphone : 819 536-0833 ■ Télécopieur : 819 536-0834

BRODEUR, L'HEUREUX, DUROCHER INC.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Bureau de Shawinigan
MARTIN DUROCHER a.-g.
819-538-2515 - mdurocher.blb@cgocable.ca

Bureau de Trois-Rivières
ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.
819-379-8081 - aotrudel.blb@cgocable.ca

le

CALENDRIER

JUIN 2021

DATES	ÉVÈNEMENTS	PAGES
Lundi 7 juin	Municipalité : séance du conseil municipal	8
Dimanche 20 juin	Bonne fête des pères!	
Mercredi 23 juin	Bibliothèque : fermeture de la biblio pour la fête national	13
Jeudi 24 juin	Municipalité : fermeture du bureau municipal pour la fête nationale Bonne fête nationale!	8
Vendredi 25 juin	Municipalité : collecte des encombrants	9
Jeudi 1 ^{er} juillet et vendredi 2 juillet	Municipalité : fermeture du bureau municipal pour la fête du Canada Bonne fête du Canada!	8

LES PETITES ANNONCES

Pour annoncer, on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois! Pour 35 mots et moins : 5 \$. Pour plus de 35 mots : 10 \$. Maximum : 50 mots.



YVES
PERRON

Député de Berthier-Maskinongé

434 Avenue St-Laurent
Louiseville, Québec, J5V 1K2
Téléphone : (819) 228-1210



Ouvert du lundi au vendredi
De 9h à 16h

yves.perron@parl.gc.ca



Se démarquer du peloton

C'est le plan de retraite d'Evens

Pour obtenir, vous aussi, un accompagnement personnalisé vers une retraite à la mesure de vos passions, prenez rendez-vous avec un conseiller.

desjardins.com/retraite

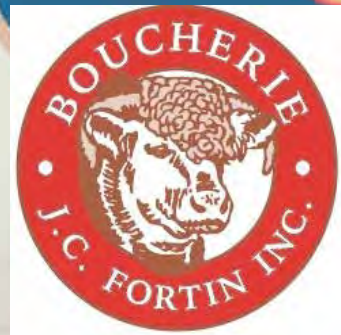
 **Desjardins**
Caisse de l'Ouest
de la Mauricie

BONNE FÊTE DES PÈRES

COMBOS FÊTE DES PERES

Surveillez le
contenu de nos
combos fête des
Pères

**SUR FACEBOOK OU SUR
NOTRE SITE INTERNET
BOUCHERIEJCFORTIN.CA**



819-535-3114